

# Championnat du Monde de Lancer de Tong du Dimanche 4 Août 2019 : Règlement

## 1° Critères d'homologation des tongs

Rappel : Une tong est une chaussure ouverte composée d'une semelle, et d'une lanière tenue en 3 points. Sa particularité est d'être tenue en insérant une partie de la lanière entre l'orteil et l'autre doigt. Une tong pourra être homologuée, lors du « contrôle technique », et tout au long de la manifestation, pour ce championnat si elle comporte une semelle souple = ni liège, ni bois, et si son poids ne dépasse pas 225 grammes. L'organisateur pourra donc refuser toute tong jugée non conforme. Un système de marquage réalisé au moment du contrôle technique homologuera la tong. Les compétiteurs devront vérifier que ce marquage reste visible tout au long de la compétition.

## 2° Equipes

Une équipe est composée de 2 personnes : un lanceur, et un rattrapeur. Le rôle de chacune de ces personnes, au sein d'une équipe, pourra changer à leur gré au cours de la compétition. Une même personne ne peut concourir que dans une seule équipe. Nous avons limité la participation à 15 équipes Junior (les deux membres sont nés après le 1<sup>er</sup> Août 2004, ou si le cumul des 2 âges est inférieur ou égal à 30), et 35 équipes Senior (autres cas), les inscriptions se faisant sur place de 14 h à 15h, et dans l'ordre d'arrivée des équipes. Le calcul de l'âge se fait en arrondissant à défaut de 1 à 5, et par excès de 6 à 11. Exemple : un compétiteur de 12 ans et 3 mois sera considéré comme ayant 12 ans. Un autre de 24 ans et 6 mois sera considéré comme ayant 25 ans).

## 3° Principe général

Le lanceur doit partir d'un point fixe. Une *zone d'élan* de 2 mètres imposera de lancer la tong avant une limite. Cette zone est en retrait de la « *ligne de mesure* » = ligne d'une dizaine de mètres permettant le calcul des distances.

Le lanceur part du point fixe, UNE tong au pied, correctement enfoncée.

Le lanceur dispose de 15 secondes de préparation maximum au bout desquelles il doit avoir fait son lancer. Le lanceur lance ensuite sa tong, et le rattrapeur doit la reprendre à la main avant qu'elle n'ait touché terre. Au moment de la prise de la tong, le rattrapeur doit avoir les 2 pieds au sol. A ce moment il doit s'immobiliser pour permettre de calculer la distance du lancer.

La distance homologuée sera égale à la distance entre la partie du corps du rattrapeur la plus près de la ligne de départ, et la projection de ce point par rapport à la ligne de mesure. Les lancers en biais sont donc déconseillés.

N.B. :

Si au moment de la réception le rattrapeur, emporté par son élan, est amené à reculer, et donc à améliorer artificiellement sa performance, le juge arbitre estimera sa position au moment de la réception, et non au moment du blocage final.

## 4° Organisation des lancers

Après être inscrites, et être passées au contrôle technique, les équipes pourront avoir une période « d'essais libres » toutes équipes confondues, et ce jusqu'à 15h. Il est donc demandé aux participants d'être vigilant pour ne pas gêner leurs « collègues ».

Ensuite chaque équipe passera pour ses 3 premiers lancers, à tour de rôle, dans l'ordre croissant des numéros. Ceci impose que les participants soient physiquement présents sur le lieu de la compétition, leur absence ayant pour conséquence de bloquer les autres participants. Les équipes seront appelées par groupe de 5, de manière qu'à tout instant il y ait un groupe de participants, et un groupe en attente.

Toutes les équipes repasseront ensuite pour 2 autres lancers, dans l'ordre croissant de leur numéro.

## 5° Critères de classement (pour chacune des 2 catégories)

Il y a 2 critères de classement :

- *le record absolu de la distance*
- *le record de lancers = meilleur total des 5 lancers*

## **6° Remise des prix**

Pour chacune des 2 catégories (Junior et Senior), la remise des prix récompensera les 3 équipes ayant fait les meilleurs scores sur chacun des 2 critères définis ci-dessus.

Par ailleurs 3 équipes, dans les 2 catégories confondues, seront récompensées pour l'originalité de leur lancer (ou rattrapage), leur tenue, leur attitude et/ou celle de leurs supporters...C'est le Comité d'Organisation qui se réunira en fin de compétition pour attribuer ces coupes.

Enfin des coupes, offertes par la Mairie de Hourtin, récompenseront l'équipe la plus jeune et l'équipe la plus « Sénior ».

## **7° Sécurité**

Un lanceur trop maladroit pourra être exclu de la compétition si les organisateurs constataient que cette maladresse pouvait nuire aux participants ou aux spectateurs.

En particulier, les rattrapeurs (qui doivent avoir les 2 pieds au sol pour que le lancer soit valable) ne doivent pas plonger, ni heurter les barrières de sécurité séparant le public de la zone des lancers.

En dehors du lanceur au niveau du pied portant la tong, chaque compétiteur doit porter des chaussures fermées type tennis.

Les participants sont seuls responsables des torts ou dégâts qu'ils pourraient causer, ou subir, l'association Lachanau Animation Culture dégageant toute responsabilité.

## **8° Entracte**

A la fin de la compétition un entracte d'une vingtaine de minutes permettra aux organisateurs de préparer la remise des coupes.

## **9° Le cadeau souvenir**

Un ticket sera remis gracieusement à chaque équipe « Sénior » au moment de leur inscription. Pensez à le récupérer et conservez-le (aucune réclamation ultérieure ne pourra être acceptée).

En effet, à la suite de la remise des prix, nous aurons le plaisir d'offrir à chaque compétiteur « Senior » un cadeau-souvenir.

## **10° Participation financière**

Elle est de 8 euros pour une équipe junior, et 10 euros pour une équipe senior.

## **11° Droit à l'image**

La présence de toute personne sur le site de cette compétition, à quelque titre que ce soit (compétiteur, accompagnant, spectateur, ...) vaut acceptation d'être filmée par des personnes physiques ou des télévisions professionnelles. Par ailleurs aucun droit à l'image ne pourra être demandé.

## **12° Remarques générales**

- L'inscription à cette manifestation vaut acceptation du présent règlement.
- L'inscription vaut obligation de participation

- Un T Shirt sera remis à l'inscription à chaque compétiteur. Le port de ce T Shirt est obligatoire pendant toute la durée de la compétition. Les compétiteurs pourront conserver ce T Shirt.
- Les cas non prévus par le présent règlement seront traités par les organisateurs.

### **Nos partenaires « Gold »:**

#### ***AM IMMO***

*Votre agence immobilière  
à Hourtin  
06 72 86 52 68*

#### ***Chic à Chic***

*Vêtements et chaussures  
à Hourtin et Lesparre  
05 56 09 14 00*

#### ***Médoc Atlantique***

*Office de tourisme  
  
05 56 03 21 01*

### **HORAIRES PREVISIONNELS**

14h-15h : Inscription, contrôle technique, et essais libres,

15h : « Briefing » et défilé des compétiteurs,

15h15 : Début de la compétition

17h15 : Entracte

17h35 : résultats et remise des coupes

18h : Remise des « cadeaux-souvenirs » aux équipes « Séniors »

### **Procédure à suivre pour les compétiteurs (entre 14h et 15h)**

- 1° Inscription et signature de la fiche associée
- 2° Récupération des T Shirt → affectation d'un n°
- 3° Contrôle technique de la tong
- 4° Essais libres sur l'aire dédiée